



VÉGÉTALISER AVEC LES HABITANTS : UN DÉFI POSITIF POUR LES COMMUNES !

Avec le
soutien
financier de

—
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*





Elus, techniciens de collectivités ou bailleurs sociaux, cet argumentaire vous est destiné !

Depuis plusieurs années maintenant, la question de la végétalisation des villes est devenue prégnante dans le débat public, afin de faire face au dérèglement climatique et aux îlots de chaleur en ville comme sur les places de village. La végétalisation est également un levier d'urbanisme favorable à la santé.

Et si ces projets de végétalisation de places publiques, de cours d'écoles, de pieds d'immeubles... étaient aussi l'occasion de répondre à d'autres enjeux des collectivités ?

Et si impliquer davantage les futurs utilisateurs, leur permettre de participer à l'aménagement de ces lieux permettait qu'ils soient mieux pensés, respectés ?

Et si à l'heure d'une société complexe ces projets permettaient d'amener davantage de cohérence et de communication entre les services ?

Depuis une quinzaine d'années, des professionnels de l'éducation à l'environnement et des accompagnateurs à la transition écologique travaillent avec les collectivités dans des projets participatifs et pédagogiques de végétalisation d'espaces publics. Jardins partagés, pédagogiques, jardin-forêt, cours d'écoles végétalisées sont ainsi nés avec des habitants et usagers impliqués, une biodiversité favorisée et des îlots de fraîcheur créés.

Dans ce document, nous souhaitons vous montrer d'une part l'intérêt d'aborder les projets de végétalisation sous l'angle participatif (en impliquant les différentes parties prenantes) et d'autre part vous montrer comment ces projets peuvent répondre aussi à d'autres enjeux auxquels vous êtes confrontés (mobilité douce, santé, participation...).

En 8 points, nous souhaitons vous inspirer en illustrant nos propos par des retours d'expériences issus des territoires, et en vous donnant les premiers pré-requis de ces projets.



En juin 2025, une enquête du CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po) pour l'Association des Maires de France conclut la synthèse de son enquête par « la démocratie locale n'est pas en crise, mais elle demande à être nourrie, respectée, écoutée ». Mener des projets de végétalisation d'espaces publics de façon participative et pédagogique nous semble répondre à cette attente des français.

Dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement 4, et de la planification écologique et de sa déclinaison dans les territoires, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-comté (DREAL BFC) a souhaité travailler en partenariat avec le Groupe régional d'Accompagnement et Initiation à la Nature et l'Environnement (GRAINE BFC) sur les démarches participatives de végétalisation. Ce document a été co-construit avec des acteurs de l'accompagnement et de l'éducation à l'environnement de la région.

Document réalisé par le GRAINE BFC



Conception et rédaction

Cécile ARTALE - Pirouette Cacahuète
Malou BOICHOT et Marie-Pierre FERREUX - In' Terre ActiV
Bérangère DURET - CPIE de Bourgogne
Hervé BRUGNOT - Anima Natura
Willie SANCHEZ - Jard'inspiré

Coordination

Aurélien LAURENT - GRAINE BFC
Sarah ANCILOTTO - DREAL BFC

Mise en page

Amélie HOANG - GRAINE BFC

Édition

Septembre 2026



SOMMAIRE

INTRODUCTION

05

Végétalisation des espaces publics : à la croisée des enjeux et des politiques publiques
Participation des habitants, mais de quoi parle-t-on ?
Pédagogie ou communication, est-ce la même chose ?
Les projets participatifs : à la croisée des contraintes techniques des collectivités et de la souplesse nécessaire à la mobilisation des habitants
Préalables techniques : les leviers pour passer à l'action

VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS DE FAÇON PARTICIPATIVE ET PÉDAGOGIQUE, UNE SOLUTION UNIQUE À DES ENJEUX MULTIPLES

11

Renforcer l'attractivité de mon territoire
Améliorer la durabilité des projets
Valoriser un entretien "plus sauvage" des espaces verts
Amener davantage de coopération entre les services de la commune
Mutualiser les espaces publics pour diminuer les coûts
Développer une dynamique collective au sein de ma commune
Végétaliser aussi en milieu rural
Mieux coopérer avec des initiatives d'habitants

RESSOURCES

20

Professionnels de l'éducation à l'environnement ou accompagnateurs de la transition écologique
Financements
Ressources sur la végétalisation

REMERCIEMENTS

21



INTRODUCTION

Avant de détailler les bénéfices des projets de végétalisation d'espaces publics menés de façon participative et pédagogique, il est important de définir quelques notions.

1. VÉGÉTALISATION DES ESPACES PUBLICS : À LA CROISÉE DES ENJEUX ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

• Végétalisation et espaces publics

La végétalisation est le processus par lequel un **espace est recolonisé par de la végétation**, soit de façon spontanée, soit de façon contrôlée par de la plantation dirigée (strate herbacée, strate arbustive, strate arborée...), adaptée au terrain et à son contexte local.

Pieds d'immeubles, cours d'écoles, places de villages ou de quartiers, trottoirs des quartiers pavillonnaires, rond-point... sont autant de lieux où ces projets de végétalisation ou de renaturation (remplacer le minéral par du végétal) peuvent voir le jour.

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. Ils sont souvent le reflet de nos sociétés.

• Des enjeux croisés : une solution végétale unique pour répondre à des enjeux multiples

Aujourd'hui, de nombreux enjeux façonnent nos espaces publics : **la santé, le bien-être, la diminution de la place de la voiture, le besoin d'accroître la biodiversité en ville et l'adaptation au dérèglement climatique** avec notamment la mise en place d'îlots de fraîcheur.

La forte artificialisation des sols rend les espaces publics et leurs usagers particulièrement vulnérables aux conséquences du dérèglement climatique. La renaturation de ces espaces, à travers la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des espaces, apporte une réponse à la croisée de différentes politiques publiques. La végétalisation, et la présence de l'eau, permet en premier lieu de rafraîchir l'espace urbain et d'offrir des îlots de fraîcheur aux habitants.

La gestion intégrée de l'eau en ville favorise l'infiltration à la parcelle des eaux pluviales et limite ainsi le risque d'inondation. Les solutions fondées sur la nature apportent également un grand nombre de co-bénéfices sociaux et environnementaux. À travers les choix des essences des plantes, les projets peuvent contribuer à la restauration de la biodiversité en favorisant les pollinisateurs et en s'inscrivant dans les trames vertes, bleues et brunes des collectivités. Le développement de jardins partagés ou de l'agriculture urbaine permet aussi de répondre aux enjeux d'une alimentation locale et de qualité. Ces projets favorisent ainsi la santé et le bien-être des habitants, mais aussi des animaux et végétaux, à travers l'amélioration de leur cadre de vie, et en limitant la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

En France, les espaces publics sont vécus par les habitants comme des espaces gérés par la commune avec souvent plein d'interdits. Ainsi, les habitants se mettent dans la posture de consommateurs de ces espaces publics avec de nombreuses exigences. Ces dernières sont parfois antagonistes : par exemple celles et ceux qui souhaitent du « propre » avec des pelouses bien tondues et celles et ceux qui souhaitent du « sauvage » pour la biodiversité. Les communes ont alors du mal à y répondre.

C'est pourquoi impliquer les habitants dans un **projet de végétalisation**, tout en les sensibilisant aux enjeux de la transition écologique et sociale, leur permet de devenir **acteurs des espaces publics** et de réfléchir ensemble à la gestion des espaces publics.

Mettre en place une démarche concertée de projet de végétalisation avec les usagers garantit la légitimité de ce projet et contribue à la santé globale du vivant.



SANTÉ

- Améliore la santé physique : activités physiques, déplacements actifs, rafraîchissement des lieux de vie, lutte contre les allergènes, qualité de l'air
- Soutient la santé mentale : bien-être, lutte contre l'isolement, réduction du stress



ÉCONOMIE

- Améliore le cadre de vie et l'attractivité de l'espace
- Valorise les ressources locales
- Favorise la réinsertion dans le cadre de chantiers de réinsertion



APPROPRIATION DE SON LIEU DE VIE

- Renforce le lien social et la cohésion
- Encourage la participation citoyenne



ALIMENTATION

- Favorise l'accès à une alimentation saine, locale et durable, en cas d'espaces comestibles
- Éduque au "bien manger"



BIODIVERSITÉ

- Favorise la biodiversité locale
- Améliore les continuités écologiques
- Constitue un support d'éducation à l'environnement

Les projets de végétalisation répondent à de nombreux enjeux



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Rafraîchit les villes et bâtiments
- Favorise les végétaux résistants à la sécheresse



EAU

- Favorise l'infiltration de l'eau dans les sols
- Limite le ruissellement et les risques d'inondation
- Sensibilise aux bonnes pratiques

et peuvent s'inscrire dans différents outils et plans :
Stratégie Régionale de Biodiversité, Planification écologique, Plan régional Santé Environnement, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondations, Plan Climat Air Énergie Territorial, Contrat Local de Santé, démarche « Une seule santé », Projet Alimentaire Territorial, Trame verte et bleue...



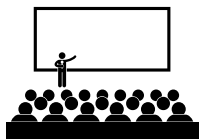
DÉCHETS

- Valorise les déchets organiques dans le cadre de la mise en place d'un site de compostage
- Sensibilise à la réduction et au tri des déchets

2. PARTICIPATION DES HABITANTS, MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

- Consultation, concertation, co-construction, à vous de choisir !

La participation revêt différentes formes, qui peuvent être complémentaires, selon l'état d'avancement du projet et ses besoins :



Consultation

Introduit en 2014, par l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme, la consultation des habitants est devenue quelque chose d'habituel. Elle se traduit par des réunions publiques où le projet est présenté. Les habitants sont concertés à minima.



Concertation

C'est un processus participatif qui permet de recueillir les besoins, contraintes et/ou idées des usagers. La concertation favorise l'échange entre les parties prenantes concernées, le débat. Elle intervient généralement en amont du projet. Balades sensibles, ateliers participatifs... sont organisés pour alimenter la réflexion de professionnels du paysage ou de l'urbanisme.



Co-construction

Dans la co-construction, les habitants sont amenés à imaginer et à construire le futur espace.

Le pilote du projet, conscient des contraintes techniques et financières, amène par une méthode et des outils de co-construction les habitants à définir les futurs usages du lieu, son organisation spatiale, son esthétique, la place de la biodiversité et à réaliser une partie des aménagements : plantations, construction de mobiliers...

Il est important de définir au préalable avec le maître d'ouvrage du projet quel est l'objectif de la participation, qui sont les publics cibles, et le niveau de participation proposé, afin que les parties prenantes sachent ce que l'on attend d'eux et jusqu'à quel point ils seront impliqués et décideurs.

- Les habitants peuvent-ils tout décider ?

Définir le cadre de la participation dans le projet (besoins, étapes, acteurs concernés...) est primordial afin que :

- le projet soit intégré dans une vision plus large des aménagements de la commune,
- le projet imaginé avec les usagers corresponde à l'enveloppe financière envisagée,
- le projet ait du sens dans les politiques menées par la municipalité, et implique les personnes concernées par ces thématiques : sécurité, lien social, adaptation au dérèglement climatique, loisirs, gestion des espaces verts...,
- le projet soit adapté au contexte, aux besoins locaux.

Ainsi, le niveau de participation des habitants (pour quel sujet, dans quel cadre, à quelle étape...) est défini en amont de leur sollicitation.

Ils l'ont fait !

Atelier participatif avec les élus - Meuilley (21) Pirouette Cacahuète



À partir d'un photolangage, chaque membre du conseil municipal est invité à s'exprimer sur sa représentation des espaces végétalisés, ainsi que sur ses attentes et ses craintes. Le conseil peut ensuite se mettre d'accord sur les grands axes du projet et son cadrage avant la concertation des habitants.

3. PÉDAGOGIE ET COMMUNICATION, EST-CE LA MÊME CHOSE ?

Il est nécessaire de distinguer pédagogie et communication, qui répondent à des enjeux différents néanmoins complémentaires.

- La communication est nécessaire pour la collectivité car elle permet la transparence sur les actions et démarches menées, l'information sur les actualités. Elle n'a cependant pas vocation à impliquer les usagers/habitants et ne mène pas à l'action.

- La pédagogie amène les publics à acquérir des connaissances, à comprendre des concepts écologiques, à faire leur chemin de pensée et à être accompagnés dans l'action. À travers les interventions et outils pédagogiques construits par les professionnels de l'éducation à l'environnement et de l'accompagnement de projets de transition, les participants peuvent s'approprier les changements nécessaires à la transition écologique : gestion différenciée des espaces verts, mise en place d'îlots de fraîcheur dans des lieux urbains et de haies pour favoriser les corridors écologiques...

Quelques exemples d'outils pédagogiques



Planète Jardin, par Pirouette Cacahuète

En retrouvant le cheminement d'animaux familiers à travers le jardin, les participants découvrent l'importance et le rôle des animaux protecteurs de nos potagers, questionnent leurs besoins fondamentaux pour vivre dans ce lieu et les aménagements qui peuvent favoriser leur présence, pour envisager le jardin comme un véritable écosystème.



La balade sensible, par le CPIE Pays de Bourgogne

Cette balade sensible permet aux participants de s'interroger sur les liens entre urbanisme et santé grâce à une approche sensorielle. A travers un parcours au sein de la commune ou du quartier, ponctué de plusieurs temps d'arrêt, les participants sont amenés à observer et identifier les aménagements susceptibles d'avoir un impact sur la santé des habitants. A l'issue de cette balade animée, des premières pistes peuvent être partagées pour faire évoluer les aménagements urbains favorables à la santé.



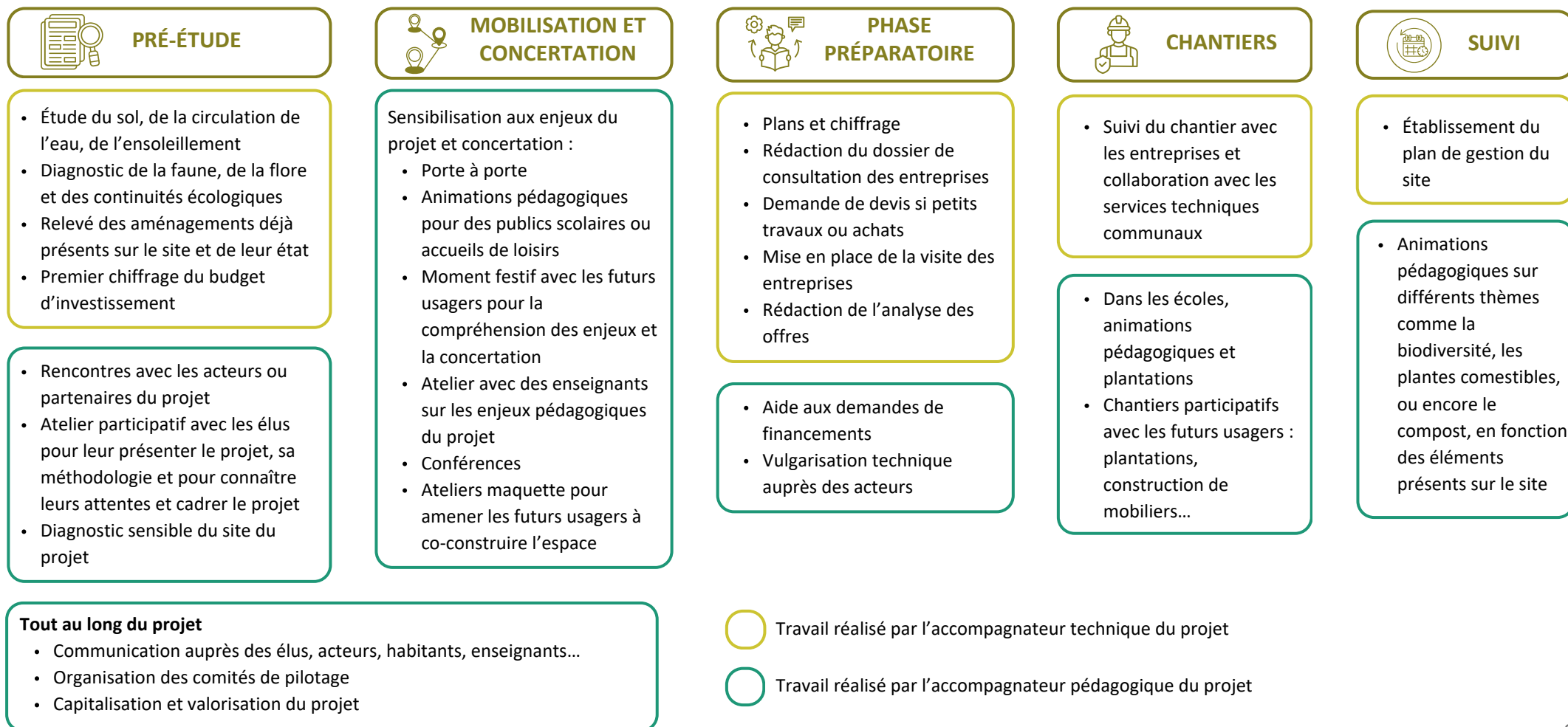
La maquette, par Pirouette Cacahuète

Dans les projets d'aménagement, une maquette permet aux habitants, élus et usagers d'un lieu d'en visualiser les proportions, les différents espaces, les contraintes existantes et de participer de manière concrète à son réaménagement. La maquette peut permettre de rêver et imaginer un nouvel aménagement en toute liberté, mais peut également être l'outil de travail pour le plan définitif d'aménagement.

4. LES PROJETS PARTICIPATIFS : À LA CROISÉE DES CONTRAINTES TECHNIQUES DES COLLECTIVITÉS ET DE LA SOUPLESSE NÉCESSAIRE À LA MOBILISATION DES HABITANTS

Un projet de végétalisation doit répondre à des contraintes techniques, administratives et pédagogiques. La collectivité peut porter le projet en interne ou être accompagnée par une maîtrise d'œuvre. Celle-ci est composée d'une ou plusieurs structures selon les compétences de leurs équipes et les besoins du projet : paysagiste-concepteurs, éducateurs à l'environnement, ingénieurs, accompagnateurs de projets de transition écologique, écologues, urbanistes ...

Résumé des étapes du projet et des possibilités d'implication des habitants à chaque phase, complémentaire aux aspects techniques





5. PRÉALABLES TECHNIQUES : LES LEVIERS POUR PASSER À L'ACTION

Toute démarche participative s'inscrit dans un processus construit avec le maître d'ouvrage et mené en collaboration avec toutes les parties prenantes : élus, services techniques, prestataires techniques éventuels, agents...

Cette collaboration permet de définir précisément, en amont de la démarche, les freins et leviers, le cadre du processus participatif, les étapes d'intervention, le(s) public(s) cible(s), le rôle de chacun, le niveau de participation et les objectifs. L'animateur est garant du processus, mais pas du résultat.

- **Expertise technique** : En fonction de la complexité technique du projet, la structure d'accompagnement ou d'éducation à l'environnement pourra être suffisamment experte dans l'aménagement technique, paysager... Si ce n'est pas le cas ou si le chantier nécessite des aménagements techniques complexes, il est évidemment indispensable de créer un groupe de travail afin de s'entourer des compétences nécessaires identifiées en amont du projet, soit avec une personne au sein de la collectivité, soit avec un prestataire extérieur dont c'est le champ de compétences.
- **Sécurité et assurance** : La structure d'accompagnement ou d'éducation à l'environnement, au même titre que les entreprises, est assurée sur les activités sur lesquelles elle s'engage en fonction de ses compétences (chantiers participatifs, ateliers, maîtrise d'œuvre...) et met en place les règles de sécurité nécessaires, en lien avec la collectivité. Celle-ci s'assure auprès de l'association ou la structure, qu'elle a les assurances nécessaires. Le bénévolat doit aussi être couvert par ces assurances.
- **Accompagnement** : Des acteurs vous accompagnent sur différents aspects : connaissance des dispositifs de financement et de la fongibilité des postes de dépenses vis-à-vis des budgets des collectivités, des astuces pour lever certains freins, mise en lien possible avec des projets similaires, facilitation de projets, connaissance des aspects techniques.

La suite d'un projet de végétalisation doit être clarifiée dès le départ avec les parties prenantes et le maître d'ouvrage, et prise en compte lors du processus de construction :

- **Entretien des espaces** : les contraintes d'entretien, humaines et techniques conditionnent le choix des essences. Privilégier des plantes avec peu d'entretien, économes en eau, indigènes... Le processus participatif permet l'espace pour échanger entre les services, lever les freins d'entretien, prévoir des zones en gestion libre, etc.
- **Perspectives d'évolution et vie de l'espace végétalisé** : la démarche de concertation doit questionner le devenir de l'espace et déterminer notamment si, après sa mise en place, il a vocation à être un support pédagogique. La démarche concertée permet de discuter et d'évaluer la faisabilité ou non d'un tel projet. Des espaces comme les jardins pédagogiques ne peuvent vivre que s'ils reçoivent du public avec un animateur par exemple. Cela demande donc des moyens financiers pour missionner un professionnel de l'éducation à l'environnement et/ou un travail pour impliquer des partenaires qui feront vivre le lieu : maître-composteur, agents de la collectivité ou association travaillant sur le sujet de l'alimentation saine, école qui souhaite développer l'école du dehors... Il peut aussi être pertinent et plus simple dans certains cas de chercher à développer l'autonomie des habitants dans la gestion de l'espace végétalisé. Dans ce cas, il est nécessaire de préparer et accompagner la transition avec toutes les parties prenantes pour assurer la réussite sur le long terme.

VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS DE FAÇON PARTICIPATIVE ET PÉDAGOGIQUE, UNE SOLUTION UNIQUE À DES ENJEUX MULTIPLES

1. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE MON TERRITOIRE

Ma commune vieillit, les commerçants partent, la population diminue... comment rendre mon village, mon quartier plus attractif ?



La participation est de plus en plus au cœur des enjeux locaux. Les citoyens sont en demande de pouvoir s'investir davantage, de donner leur avis, de réfléchir individuellement et collectivement aux projets qui concernent leur quotidien.

Co-construire avec le porteur de projet et les partenaires techniques un futur espace végétalisé permet d'être à l'écoute des contraintes des habitants, de leurs usages, de **prendre en compte leurs idées**, de mieux **s'approprier le lieu**. Les professionnels de l'éducation à l'environnement développent des activités ludiques, scientifiques, artistiques, sensorielles... pour conduire les publics à comprendre les enjeux de ces projets de végétalisation et leur donner envie de s'y impliquer. Ils deviennent ainsi des ambassadeurs du projet. Un des enjeux est également de favoriser la mixité et les liens intergénérationnels, afin de rendre le lieu public aménagé accessible et favorable à tous : un facteur important d'attractivité.

La communication est un levier important pour valoriser la démarche, favoriser l'attractivité du site et de la collectivité concernée.

La co-construction d'un espace ou d'un projet apporte de nombreux bénéfices :

- les habitants sont fiers d'avoir participé aux projets, ils ont envie de parler de leur quartier et de leur commune différemment ;
- la vie de quartier devient plus joyeuse, les habitants peuvent y organiser des temps festifs ce qui contribue à une image plus positive de ce lieu de vie.

Impliquer les habitants dans la conception d'un espace végétalisé permet qu'ils se l'approprient davantage et que ce dernier réponde à leurs besoins. Ces espaces s'animent et les habitants sont fiers de participer à la vie de leur quartier ou de leur village.

Ils l'ont fait !

Les potagers collectifs du Ruisseau - Dijon (21)

Témoignage de l'association La Maison-phare



Dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) « Quartiers fertiles », la ville de Dijon a sollicité la Maison-phare pour la création de jardins potagers partagés au sein du quartier prioritaire de la

politique de la ville (QPV) de Fontaine d'Ouche. La démarche a été entièrement co-construite avec les habitants du quartier, de façon progressive, pour définir les contours du jardin et ce qui y sera planté.

Les voisins du square Girerd - Nevers (58)

Témoignage d'habitants

Un groupe d'habitants s'est mobilisé pour aménager un square de quartier résidentiel. Au départ, lieu de traversée et de stationnement de voitures insécurisant pour les habitants, cette place a fait l'objet d'une réflexion collective pour la rendre vivante, lieu de rencontre et de



partage intergénérationnel. Des temps conviviaux ont été animés pour organiser l'espace, proposer des zones de plantation, installer du mobilier, un compost... Tout a été installé de façon participative et progressivement les habitants se sont appropriés le lieu, devenu un espace agréable, ombragé, favorable à la lecture, aux échanges, à l'entretien des plantations. Cette initiative, mise en valeur dans la presse locale, a augmenté l'attractivité du square.

2. AMÉLIORER LA DURABILITÉ DES PROJETS

Si je propose de la participation, le projet va me coûter plus cher et me prendre plus de temps !



- **Calibrer le temps du projet**

La durée du projet est à dimensionner en fonction de l'ambition de la collectivité, de ses objectifs et du déroulé choisi. Un projet impliquant les usagers ne prend pas forcément plus de temps.

Il est possible par exemple, de mobiliser fortement les habitants sur un temps court de 9 mois pour un jardin partagé, à un an pour une cour d'école, permettant de garder la dynamique collective intacte et de privilégier l'efficacité. Il est également possible d'inscrire le projet sur un temps long, avec un accompagnement des habitants et de la collectivité sur plusieurs mois ou années afin de créer des dynamiques durables.

- **Co-construire pour mieux protéger**

La participation permet aux habitants de s'approprier l'espace végétalisé : ils sont acteurs du changement et ne le subissent pas. De fait, automatiquement ils le respectent davantage, évitant généralement des dégradations. On observe même que le lieu aménagé fait souvent l'objet d'un entretien bénévole de la part d'habitants qui souhaitent prendre soin de leur environnement étant donné qu'ils ont contribué à son changement de manière positive. Cette démarche garantit un respect des aménagements qui auront été définis collectivement. La démarche co-construite et accompagnée par une structure d'éducation à l'environnement permet d'intégrer dès le départ les suites de l'aménagement (appropriation, usage, entretien...), d'en poser le cadre collectivement et ainsi assurer la pérennité du projet.

- **Faire avec les habitants**

Certaines plantations (arbustes et herbacées) peuvent être faites avec les habitants, le mobilier peut être en partie construit par des volontaires compétents. En bref, beaucoup d'économies possibles si on valorise les savoir-faire locaux. De plus, on détruit rarement ce que l'on a construit ! Chantiers de plantation, de construction de mobiliers, de murets en pierre sèche sont autant d'outils qui garantissent la durabilité des projets.

Co-construire un projet permet de gagner du temps et de l'argent sur le long terme. Favoriser des projets qui correspondent réellement aux besoins des habitants, et ceux-ci auront à cœur de préserver les aménagements qu'ils ont eux-mêmes décidés.

Ils l'ont fait !

La Forêt Comestible - Chenôve (21) Témoignage de l'association Pirouette Cacahuète



Dans le cadre de sa convention pluriannuelle avec la ville de Chenôve, Pirouette Cacahuète est intervenue pendant 6 ans dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) de la commune.

Constatant le besoin d'ilot de fraîcheur, mais aussi le besoin de valoriser des modes d'alimentation

plus vertueux en termes de santé, l'association a proposé à la Ville et à ses habitants, la création d'un jardin forêt.

Un processus en plusieurs étapes a démarré en juin et a conduit, en novembre de la même année, à la mise en place de chantiers participatifs pour la plantation de végétaux. 400 personnes sur un week-end pour planter 1 500 végétaux (arbres, arbustes et herbacées), efficace, non ! Pendant 2 ans, Pirouette Cacahuète a proposé ensuite des animations pédagogiques pour faire connaître les plantes aux habitants et sensibiliser à la biodiversité.

3. VALORISER UN ENTRETIEN “PLUS SAUVAGE” DES ESPACES VERTS



Lorsque je mets en place le fauchage tardif des espaces verts, je reçois des plaintes d'habitants me parlant de propreté !

Le regard porté sur le sauvage est un frein récurrent chez les habitants, agents de collectivités, élus... Dans notre imaginaire collectif, les espaces verts doivent être entretenus, ordonnés, structurés, sinon nous risquons d'être dépassés par une nature sale et désordonnée. Pourtant, l'installation du végétal dans nos lieux de vie représente une solution efficace et sans regrets pour apporter de la fraîcheur et favoriser la biodiversité, sous condition d'une gestion adaptée. Cela nécessite d'accompagner le changement de perception vis-à-vis de cette végétation et d'accepter de changer notre vision du “beau” et du “propre”.

- **Pédagogie et sensibilisation**

Les formats sont multiples. Les professionnels de l'éducation à l'environnement peuvent proposer des temps festifs, des interventions dans les écoles, des conférences sur les services rendus par la nature, appréhender les liens avec la santé... Les usagers acquièrent ainsi des connaissances, comprennent des concepts écologiques et font leur chemin de pensée pour aller vers l'action en s'impliquant et en s'appropriant le projet.

- **Lever les freins au changement**

Outre la sensibilisation sur le volet écologique du projet, il est important de recueillir les craintes des parties prenantes, questionner les représentations et idées reçues autour du “sauvage”, tout en nourrissant l'imaginaire de chacun sur des aménagements favorables à la transition écologique (mobiliers en matériaux biosourcés, espaces verts plus “sauvages”...).

- **Devenir acteur du changement**

Ce changement de perception sera d'autant plus facile à amorcer qu'il sera intégré dans un processus de co-construction d'un projet de végétalisation. Ce processus permet au groupe d'être acteur dans le choix des végétaux, de poser le curseur de ses envies, vis-à-vis de son acceptation : végétation spontanée versus plantations ornementales... L'objectif est de trouver un consensus collectif sur les typologies d'espèces acceptables par le groupe.

Changer de regard sur le “sauvage”, sur la végétation spontanée et aborder collectivement le sujet de l'entretien de la végétation constituent des étapes incontournables de la démarche de végétalisation. Et dans ce cas, la pédagogie est une alliée précieuse

Ils l'ont fait !

Sauvages de ma rue - Méloisey (71)

Témoignage du CPIE Pays de Bourgogne



Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Pays de Bourgogne a créé une exposition « Sauvages de ma rue, belles et rebelles » mettant en valeur les plantes sauvages mal-aimées, communes et pourtant très méconnues du grand public.

Accompagné d'une balade animée dans les espaces urbains, cet outil permet de questionner le rapport à la végétation spontanée que l'on piétine et au sauvage de recueillir les craintes et les peurs des participants et d'apporter de la connaissance sur ces espèces. Mieux les connaître, découvrir leurs vertus, leurs rôles vis-à-vis de la biodiversité urbaine et de l'adaptation au changement climatique permet de modifier la perception de chacun.

Végétalisation en pied de mur - Saint Sernin du Bois (71)

Témoignage du CPIE Pays de Bourgogne



La démarche a été menée par la commune au sein d'un quartier récent, en partenariat avec le CPIE Pays de Bourgogne et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Saône-et-Loire. L'objectif était de végétaliser le quartier pour le rendre plus attrayant, une opportunité pour mobiliser les habitants autour d'un projet commun et favoriser le lien

entre eux. Au gré d'ateliers animés par le CPIE et le CAUE, les habitants ont pu faire le choix de plantes à fleurs adaptées, favorables à la biodiversité. Un chantier participatif a permis de planter des vivaces en pied de mur et de semer des graines de prairies fleuries à certains endroits du quartier. Une belle façon d'accompagner le retour d'une végétation qui aura été plantée collectivement, et donc acceptée.

4. AMENER DAVANTAGE DE COOPÉRATION ENTRE LES SERVICES DE LA COMMUNE

Comment faire pour que les services et les élus travaillent davantage ensemble afin de gagner de la cohérence dans les actions de la commune ?



Les projets de végétalisation urbaine nécessitent de combiner différentes compétences d'une commune, voire d'impliquer les services de la communauté de communes : espaces verts, services sociaux, prévention des déchets, santé, éducation, jeunesse, animation culturelle... Tous les services peuvent être concernés, selon l'ambition du projet et les usages actuels et futurs du site.

Les services sont mobilisés dès le démarrage du projet pour permettre au maître d'œuvre de mieux connaître le territoire (type de population, personnes référentes du village ou du quartier...) et d'envisager éventuellement l'implication de la collectivité après la mise en place du lieu (gestion des espaces verts, animation...).

La capacité des services publics à travailler en transversalité et en complémentarité est indispensable à la pertinence du projet, à garantir sa faisabilité et sa pérennité. Par la nécessité de définir le cadre (technique, financier, mobilisation...) du projet participatif proposé aux habitants en amont avec les élus et les techniciens de ces différents services, ces projets peuvent, pour une collectivité, être un ballon d'essai pour amener les services à travailler davantage en transversal et ainsi créer de nouvelles habitudes de travail.

L'appui d'un professionnel de l'animation facilite cette transversalité :

- en favorisant des temps d'interconnaissance et l'échange autour des réalités vécues, contraintes de chaque poste/service,
- en apportant des connaissances sur les enjeux de biodiversité, d'eau...
- en cherchant à s'appuyer sur l'expérience et les questionnements de chacun,
- en travaillant à la recherche de compromis acceptables par toutes les parties.

Les projets de végétalisation mobilisent différentes compétences des communes. Des temps de cadrage du projet et de coordination interservices ou entre élus de différentes compétences sont indispensables. Le faire de façon participative amène une autre façon de travailler en privilégiant aussi l'informel constructif.

Ils l'ont fait !

Organisation de réunions interservices - Besançon (25)

Témoignage du service Environnement et Cadre de vie

À Besançon, la question de la transversalité entre services de la ville et de la communauté urbaine est travaillée de manière structurée avec des réunions thématiques : qualité de l'air et adaptation au changement climatique, gestion des espaces verts et biodiversité, alimentation durable dans la restauration collective, lutte contre les perturbateurs endocriniens ou encore aménagement d'espaces favorables à la santé et au bien-être des habitants.

La signature du Contrat local de santé du Grand Besançon 2025-2029 constitue un exemple de la démarche transversale « une seule santé ». Ce contrat repose sur une approche globale de la santé intégrant les enjeux environnementaux, climatiques, alimentaires et sociaux et mobilise de nombreux acteurs institutionnels, services de la collectivité et collectifs d'habitants

Diagnostic sensible - Belfort (90)

Témoignage de l'association In'Terre ActiV



In'Terre ActiV utilise le diagnostic sensible comme pilier de son approche globale pour repenser les espaces partagés tels que les cours de récréation. En se basant sur les besoins de toutes les parties prenantes (collectivités, habitants, associations locales...) et le récit des usagers, cette démarche permet

de croiser les envies et les habitudes quotidiennes avec les réalités techniques et financières du projet. La méthodologie s'apparente à un arpentage de territoire mené sur le temps long afin de capter le visible et l'invisible. En remettant les utilisateurs au centre, elle croise les regards de toutes les parties prenantes à travers des observations de terrain et des enquêtes aux formats pluriels. Qu'il s'agisse d'entretiens individuels guidés, de temps collectifs en immersion ou d'échanges informels spontanés, cette diversité d'approches permet de libérer la parole et de recueillir une matière brute et authentique pour guider l'action.

5. MUTUALISER LES ESPACES PUBLICS POUR DIMINUER LES COÛTS

Les habitants d'un quartier de ma commune me demandent de nombreux aménagements coûteux et pour lesquels l'espace peut manquer, comment faire ?



Un espace **aménagé et végétalisé peut être mutualisé et profiter à plusieurs usages** : ce peut être un terrain de rencontre pour les habitants, tout en étant un parking occasionnel en cas de fort besoin, un espace dans lequel l'école du quartier peut venir faire « école du dehors », un lieu de jardinage, une aire de jeux, un parc d'une maison de retraite qui peut accueillir d'autres publics...

Cette diversité d'usage amène différents usagers qui se croisent, se rencontrent et peuvent organiser des temps et événements collectifs.

Là encore, intégrer une démarche participative est crucial pour la pertinence d'un tel projet et sa réussite. Lors de la co-construction du lieu, les habitants prennent conscience des contraintes techniques, financières ou d'autres projets de la commune répondant à leurs besoins. Ils échangent également sur leurs attentes tout en acquérant des connaissances sur les enjeux environnementaux.

Grâce à différents outils pédagogiques, comme les maquettes, les habitants et usagers se rendent plus facilement compte de l'espace disponible et peuvent envisager la **diversité des usages possibles** pour chaque espace. Ainsi, nous pouvons les amener à imaginer un projet viable et pertinent.

Ces espaces partagés peuvent également être une réponse collective pour ceux qui n'ont pas accès à un espace de nature, notamment pour les habitants vivant dans de petits appartements. Cela permet de recréer du commun dans les usages.

En travaillant de façon participative, les habitants et les services techniques d'une commune réfléchissent ensemble à la conciliation entre les besoins exprimés par les habitants et les espaces disponibles. C'est un bon moyen pour les amener à réfléchir à la mutualisation des espaces.

Ils l'ont fait !

Végétalisation de la cour de l'école Brossolette - Besançon (25)

Témoignage du service Espaces Verts



Le projet de désimperméabilisation de la cour d'école Brossolette a été fait en complète concertation et coproduction avec l'ensemble des services de la ville, les riverains, la maison de quartier, les enseignants, les parents d'élèves, les enfants de l'école.

La cour d'école a été pensée comme espace partagé, ouvert aux familles du quartier hors temps scolaire (avec système de clôtures modulables et régie de quartier pour le nettoyage). La cour devient un lieu central de vie et de regroupement (fêtes de quartier, animations). Le projet a bénéficié en amont d'un accompagnement par Anima Natura pour recueillir les besoins et envies des différents usagers pour ce projet.

Aménagement du Parc du Petit Bois - Is-sur-Tille (21)

Témoignage de l'association Pirouette Cacahuète



Le centre communal d'actions sociales de la commune d'Is-sur-Tille a souhaité revaloriser le quartier social du Petit Bois et des Glycines avec la création d'une « bulle de fraîcheur ». Elle a missionné l'association Pirouette Cacahuète pour mener ce projet de façon participative.

Cet espace a été imaginé par les habitants grâce à la création d'une maquette tenant compte des contraintes techniques et financières. Ainsi, ils ont pu concilier différentes attentes : un jardin partagé, une aire de jeux, un espace boisé où se reposer à l'ombre... Un lieu multi-usage au service de tous !

6. DÉVELOPPER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SEIN DE MA COMMUNE

Comment amener les habitants à passer d'une demande individuelle à une participation dans un projet collectif ? Comment amener d'autres habitants que ceux que l'on connaît à participer ?



Il devient indispensable, compte tenu des difficultés que nous allons connaître avec le dérèglement climatique, de remettre à l'honneur les notions de partage et d'entraide. Lors des démarches participatives qui regroupent une grande diversité de participants, nous amenons petit à petit des individualités à faire collectif autour d'un même projet de végétalisation et à porter un sens commun.

Quelques préalables indispensables à la réussite du projet

- Aller à la rencontre des habitants, via du porte à porte, lors d'événements locaux, au travers d'une enquête... ne pas hésiter à varier les formats d'interventions pour toucher différents publics.
- Être à l'écoute des besoins, des contraintes et des conditions posées par chacun leur permettant de s'impliquer dans la démarche.
- Accepter de ne pas pouvoir toucher tout le monde dans un premier temps et que la participation puisse se faire progressivement. Un premier noyau de quelques personnes motivées permet de lancer la démarche et souvent, par effet boule de neige, permet d'intégrer progressivement d'autres personnes plus circonspectes.
- Accepter qu'il puisse y avoir des désaccords car les opinions sont diverses, mais ne pas s'arrêter dessus. Tout l'enjeu du processus sera de chercher le ou les éléments qui font consensus, permettant de réunir le groupe.
- Connaître et reconnaître chacun en valorisant les compétences individuelles au service du groupe.

La co-construction permet dès la conception du projet de créer du lien entre les usagers, de se réapproprier un espace extérieur, en instaurant une nouvelle dynamique qui pourra s'amplifier grâce aux choix d'aménagement effectués. **Elle apporte sans aucun doute une légitimité au projet !**

Ils l'ont fait !

Balade « Regards partagés » - Saône-et-Loire (71) Témoignage du CAUE 71



Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Saône-et-Loire accompagne les communes dans la phase de diagnostic lors d'un projet d'aménagement d'espaces publics.

Au préalable, le CAUE propose une balade « regards partagés » auprès des usagers du site, pour appréhender

ensemble les enjeux et problématiques de l'espace concerné. Cette balade animée favorise l'échange spontané et libre. C'est l'occasion de recueillir les perceptions de chacun, les contraintes, les besoins et envies. C'est également l'opportunité pour le CAUE d'apporter son expertise, ainsi que des conseils techniques sur la végétation présente et son entretien.

Porte à porte impliquant - Brochon (21) Témoignage de l'association Pirouette Cacahuète



À la suite de la démarche « Osons la Nature » qui a permis un diagnostic et la mise en place d'une stratégie partagée par les élus et les habitants pour favoriser la biodiversité dans la commune de Brochon, il a été décidé de mettre en place un bosquet comestible.

Pour remobiliser les habitants, un porte

à porte « impliquant » a été mis en place : à partir d'une planche d'image, les habitants sont invités à choisir ce qu'ils aimeraient voir ou faire sur le lieu. En fonction de leur choix ils pourront envisager de s'investir personnellement lors du montage du projet. Une bonne façon pour eux d'être impliqués, de se sentir légitimes à participer et à être invités au premier moment festif du projet.



Plusieurs étapes pouvant être nécessaires

- **Mieux se connaître** : un diagnostic initial est réalisé afin de dresser une carte d'identité des usagers, permettant aux participants de comprendre l'écosystème qui gravite autour de cet espace (entreprises, commerces, écoles, EPHAD...), leurs usages et leurs contraintes.
- **Recueillir et partager les perceptions** : cet état des lieux s'accompagne d'un recueil des perceptions de l'espace à aménager, ce qu'il représente pour eux et permet de recueillir leurs attentes et leurs besoins dans le cadre posé par le porteur de projet en fonction de ses intentions. C'est une étape importante qui permet de se sentir considéré, partie prenante et déjà, de faire collectif.
- **Nourrir l'imaginaire collectif** : l'accompagnateur du projet pourra proposer des illustrations de ce qui est possible pour éviter certains écueils : aller vers des besoins individuels qui ne peuvent être nourris par le projet, des actions utopiques ou des actions non souhaitables (exemple : création d'une piscine...) qui iraient à l'encontre des enjeux de transition écologique. Cela peut être par une balade sensible sur le terrain, un temps de regards partagés, un retour d'expérience, des illustrations de projets...

Écrire un nouveau récit

Il est important de projeter le groupe dans un futur désirable au sein de cet espace. Désirable à l'échelle individuelle : en effet, chaque personne ne s'impliquera dans le projet que si elle y voit un intérêt personnel. Et à l'échelle collective, il s'agit d'identifier les points de convergence et ce qui fait sens pour le collectif.

Passer de l'individu au collectif (événements festif, chantier participatif) : trouver de la joie à faire collectif, du plaisir dans la co-construction, à se retrouver au sein de l'espace que l'on a imaginé ensemble, instaurer des temps conviviaux : fête des voisins, réunions de quartier, repas partagés...

De simples usagers deviennent ainsi des **acteurs de la vie locale, sur un espace qu'ils auront imaginé, construit, utilisé.**

En allant à la rencontre des habitants en porte à porte, dans l'espace public, les animateurs du projet recueillent leurs représentations, leur permettent de choisir entre les différentes pistes du projet et à envisager leur participation tout en les amenant à se sentir légitimes pour agir.

Et la suite ?

Pour certains projets, notamment ceux de jardins partagés, une association d'usagers peut être mise en place pour faire vivre le lieu, l'entretenir. Les professionnels de l'éducation à l'environnement travaillent avec le collectif pour définir les règles de gouvernance de l'association, ainsi que celles de l'espace (règlement intérieur).

Une attention particulière est apportée à ce que chacun puisse trouver sa place dans la gestion du lieu de façon pérenne notamment par une gouvernance horizontale avec des groupes de travail et un représentant du conseil d'administration de l'association.

Ils l'ont fait !

Place Pierre de Coubertin - Besançon (25) Témoignage de l'association In'Terre Activ



Un îlot de chaleur à Besançon est devenu le Jardin Renée et René Pelletier, place Pierre de Coubertin : lieu vivant et végétalisé. La Ville, porteuse de la démarche, a réalisé un travail de concertation en amont auprès des habitants, des associations et de la maison de quartier Montrapon Fontaine-Écu

afin de recueillir les besoins et de parler du projet. Aujourd'hui, le projet fait l'unanimité, ce qui n'était pas forcément le cas au départ et va jusqu'à l'appropriation par une maison de quartier de ce projet de végétalisation, devenu moteur de sa propre dynamique.

7. VÉGÉTALISER AUSSI EN MILIEU RURAL

Nous sommes un petit village à la campagne, quel intérêt de végétaliser dans le bourg ?



S'adapter au dérèglement climatique

Les phénomènes d'îlots de chaleur et d'inconfort thermique dépendent de nombreux paramètres comme la couleur et la rugosité des revêtements des surfaces, qui réfléchiront plus ou moins l'énergie solaire plutôt que de l'absorber, la morphologie du bâti, les gabarits des voiries ou encore la présence de voitures. Les espaces artificialisés sont aussi présents dans les villes et villages en milieu rural comme les places, les cours d'école ou les parkings. Un phénomène d'îlots de chaleur peut alors se développer malgré la présence d'espaces naturels aux alentours.

Un diagnostic peut permettre d'évaluer la surchauffe d'un espace public grâce à différents outils comme les mesures des températures de l'air de l'hygrométrie, les enquêtes de confort à partir d'entretiens et d'observation ou encore la prospective climatique

Accès régulier à la nature

D'autre part, la proximité immédiate d'espaces végétalisés apportent de nombreux bénéfices en termes de bien-être et de santé. Or tous les habitants ne profitent pas des espaces naturels qui entourent leur ville ou leur village, par manque de temps ou par difficulté à se déplacer par exemple. En particulier, les enfants passent la majeure partie de la semaine au sein de leur établissement scolaire et il est constaté qu'ils sortent de moins en moins dans la nature, y compris en milieu rural. Ainsi, végétaliser les cours d'école des campagnes en mobilisant l'équipe enseignante sur les questions de motricité des enfants, de leur lien à la nature et des enjeux de santé liés à un trop grand ensoleillement, a autant de pertinence en ville qu'à la campagne.

De manière générale, la végétalisation des espaces publics à proximité immédiate des habitants permet un accès régulier voir quotidien à des espaces de fraîcheur et de nature. Les co-bénéfices sont alors décuplés et permettent à chacun de pouvoir en bénéficier un maximum, quelles que soient ses contraintes organisationnelles et ses capacités physiques.

Les îlots de chaleur concernent également les communes rurales. Végétaliser une place publique proche d'une école, de la mairie, crée un lieu de fraîcheur et permet aux habitants de se retrouver pendant les périodes chaudes.

Ils l'ont fait !

Amélioration du cadre de vie - Loulans-Verchamps (70) Témoignage de Jard'inspiré



Le village de Loulans-Verchamp situé en Haute-Saône a initié en 2020 un projet global d'amélioration du cadre de vie, de création d'espace de convivialité et d'accueil d'événement culturel et festif plein air ombragé. Il a également choisi de mettre en place une végétalisation et un

fleurissement pérennes. L'entreprise paysagère est intervenue sur la mise en place d'une végétalisation et d'un fleurissement des espaces publics en prenant en compte des espèces nécessitant peu d'arrosage. Des habitants volontaires ont participé au projet grâce à des chantiers participatifs et à des ateliers d'entretien des végétaux.

Renaturation de la cour d'école - Messigny-et-Vantoux (21) Témoignage de Pirouette Cacahuète



La commune de Messigny-et-Vantoux a décidé de renaturer la cour de son groupe scolaire. En effet, bien que ce village situé à proximité de la forêt, les bâtiments et la cour de l'école faisaient face à des températures élevées dès le printemps.

L'association Pirouette Cacahuète a accompagné la commune pour faire de ce projet de renaturation un temps de concertation et de co-construction avec l'ensemble des acteurs de l'école. La cour sert désormais de support pédagogique aux enseignantes et permet aux enfants d'avoir un contact quotidien avec le vivant.

8. MIEUX COOPÉRER AVEC DES INITIATIVES D'HABITANTS

Des projets sont portés directement par des habitants ou une association, comment les intégrer dans la vie communale ?



Les initiatives portées par des collectifs d'habitants, des associations, des commerçants sont autant de sources d'innovation et de développement pour la commune : de nouvelles idées, de nouveaux acteurs de la vie publique, une source de réjouissance et d'attractivité.

La collectivité peut accueillir et valoriser ces initiatives sans intervenir. Selon les besoins exprimés par le collectif d'habitants, elle peut aussi réfléchir avec les habitants aux éléments facilitateurs du projet et aux contributions et soutiens possibles de la collectivité, mise à disposition de locaux, de matériel ou d'outils par exemple.

En cas de différents entre les propositions des collectifs d'habitants et la collectivité, celle-ci peut solliciter une tierce personne ayant des compétences d'accompagnement et de pédagogie pour aller vers un projet commun, répondant aux attentes et envies des uns et des autres.

Par exemple, face à la demande de certains habitants de pouvoir végétaliser leur rue, les collectivités peuvent faciliter ces démarches en enlevant le bitume et en remettant de la terre végétale. Les autorisations de planter sur les espaces publics ou permis de végétaliser peuvent être des outils intéressants et sont développés par de nombreuses communes en France. D'autres habitants peuvent ainsi se saisir de cette opportunité de végétalisation.

Un collectif d'habitants, une association vous propose un projet de végétalisation ? Leur proposer un accompagnement de professionnels de l'éducation à l'environnement et la participation d'autres acteurs permettra de garantir les aspects environnementaux et sociaux du projet.

Ils l'ont fait !

Projet de plantations coopératif - Tonnerre (89) Témoignage de l'association Transition Territoire



Dans le cadre d'une Convention des Entreprises pour le Climat Bourgogne-Franche-Comté, une dynamique coopérative a associé des entreprises du territoire, la commune, le département, les associations locales, le centre social ou encore les écoles pour construire un projet de plantations, sur un terrain appartenant à un bailleur social. Lors d'un

chantier collectif, le terrain s'est métamorphosé avec la plantation de 380 arbres et arbustes, grâce à la mobilisation de 150 habitants et partenaires.

Jardin du Ravelin - Besançon (25) Témoignage du Tiers-lieu "Le 97"



Ce projet est un exemple de coopération entre des habitants, une association et une commune : des habitants souhaitant ramener de la nature en ville, regroupés dans le Tiers-lieu 97 sont rapidement rejoint par la ville de Besançon qui a proposé la création d'espaces comestibles urbains, ouverts à tous. La commune a mis en place une « Charte des espaces

végétalisés et partagés » qui détaille les engagements en matière d'écologie, de convivialité et de gestion des lieux. La Ville apporte un soutien logistique, technique et parfois matériel. Le Jardin du Ravelin a donc déposé 2 permis d'occupation, lui permettant des espaces de culture potagère, sur le trottoir et devant les remparts. Ce projet rassemble des participants de tous horizons : habitants du quartier, association encadrant des SDF, lycée agricole, scolaires, professionnels et experts permettant la montée en compétence des participants. C'est un lieu d'expérimentation, de coopération, et d'intelligence collective, qui permet de créer des liens entre la biodiversité, l'alimentation, le social...



RESSOURCES

Ce document a été réalisé grâce aux retours d'expériences d'acteurs de terrain et de professionnels de l'éducation à l'environnement ou accompagnement de projets de transition écologiques. Il n'est pas exhaustif car au cours des projets menés, de nombreuses anecdotes sont récoltées qui nous poussent à poursuivre ces démarches participatives et pédagogiques.

Vous êtes convaincus ? Contactez un professionnel de l'éducation à l'environnement pour votre prochain projet !

1. PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT OU ACCOMPAGNATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Acteurs ressources dans la région ayant contribué au document

- Pirouette Cacahuète (21)
- In' Terre ActiV (90)
- Union Régionale des CPIE : 6 CPIE en BFC
- Anima Natura (25)
- Jard'inspiré (70 et 25)

N'hésitez pas à contacter le [GRAINE BFC](#) pour être mis en contact avec des professionnels de l'éducation à l'environnement près de chez vous.

2. FINANCEMENTS

De nombreux acteurs peuvent financer ces projets comme le Conseil régional, les agences de l'eau ou les conseils départementaux. La [plateforme Aide territoires](#) regroupe de nombreuses possibilités de financement.

3. POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES EXEMPLES

- [Cour d'école Brossolette](#) (Besançon)
- Projet de plantations coopératif (Tonnerre) : [article et vidéo](#)
- Cour d'école de Messigny-et-Vantoux : [lien vers la vidéo](#) de la DREAL BFC
- Retours d'expériences à retrouver sur [AGIR pour la santé du vivant](#)

4. DES RESSOURCES SUR LA VÉGÉTALISATION

Ressources pédagogiques

- [Portail de ressources EEDD](#)
- [Centre de ressources de l'association Pirouette Cacahuète](#)

Sites ressource en santé-environnement

- [Portail AGIR](#) pour la santé du vivant en BFC
- [Réseau des villes santé](#)
- [Plus fraîche ma ville](#)
- [Résilience urbaine](#)
- [Nature en ville](#)

Ressources techniques sur la végétalisation

- [PETR Doubs Central](#) : Pour des aménagements extérieurs durables favorables à la santé – Guide méthodologique à l'intention des élus. 2025, 13p.
- [Ressources de l'ADOPTA](#), Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques alternatives en matière d'eaux pluviales
- « [Désimperméabiliser par le végétal](#) » – Guide technique – Outil de conseil, CAUE 69 Rhône Métropole, 28p., 2023
- [Livret technique : les arbres de pluie](#), Métropole Grand Lyon, 28p., 2022
- [Nature en ville](#) – série de fiches
- CEREMA - [SESAME : un projet innovant sur les arbres et arbustes urbains, et l'adaptation au changement climatique](#)
- [Cahier pratique "faire entrer la nature à l'école"](#) - site du bâti scolaire en France
- [Opération renaturation : agir en profondeur pour des sols vivants](#)
- Réaliser des plantations adaptées au changement climatique - CAUE77